

PROCES-VERBAL SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2025

Etaient présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Heritier, Patricia Débarbouillé, Martine Rocchi Caslani, Cécile Pagant, Laurent Villeret, Vincent Rodier, Irène Lenoir.

Excusés : Martine Bugnot, Yves Chaudat, Stéphane Guigot
Mr Yves Chaudat ayant donné pouvoir à M. Laurent Villeret
Mr Stéphane Guigot ayant donné pouvoir à Mr Vincent Rodier
Mme Martine Bugnot ayant donné pouvoir à Mme Annick Sauvain

Secrétaire de séance : Madame Martine Rocchi Caslani

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2025 avec une correction et une modification.

DELIBERATIONS

➤ INSTALLATION DE CAMÉRAS SYSTEME DE VIDÉOPROTECTION

Le Maire rapporte au Conseil Municipal son entretien en mairie avec la société Lease Protect France.

En début de séance, le projet de la future installation de caméras de vidéo Protection sur une partie du territoire communal a été présentée à l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les deux devis en location, accepte par 10 voix pour, 2 contre et 2 abstentions la proposition n°1 (690.00€ HT/mois) mais en demandant une diminution du coût en supprimant deux caméras pour arriver à un devis inférieur à 600.00€.

➤ BUDGET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de procéder au vote d'une décision modificative n°2-2025 afin de faire un transfert de crédits de 1 500.00€ entre deux comptes.

➤ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de verser les subventions au titre de l'exercice 2025 aux associations suivantes :

« L'Aile et la Cuisse » : 500€

« AE2C » : 550€

« Amicale des Sapeurs-Pompiers du CIS des Deux Côtes » : 450€

-Association « Chasse de Corgoloin » : 350€

-Association « Tête et Jambes » : 550€

-Association « Football Club des 2 Côtes » : 900€

-Association « Lecture Jeunesse de Corgoloin » : 1 116€

➤ ONF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de la destination des coupes d'affouages sur pied pour la campagne 2025-2026.

Le prix du stère a été fixé à 4€.

INFORMATIONS COMMUNALES

➤ MANIFESTATIONS

Intervention de Mme Annick Sauvain.

Arbre de Noël : 87 enfants sur 156 recevront un bon d'achat de 15 € chez JOUECLUB.

Le rendez-vous est fixé à 14h à la salle des fêtes le dimanche 30 novembre. Le spectacle sur le thème du cirque débutera à 15h.

Marché : Exceptionnellement, le marché se tiendra le mardi 23 décembre à la place du vendredi 26 Décembre.

Pas de marché le 2 janvier 2026.

Repas des aînés : 65 personnes ont participé au repas offert par la municipalité le dimanche 23 novembre 2025.

Quant aux personnes ayant choisi le colis, la distribution se fera le samedi 20 décembre au matin. (20 duos et 39 solos).

➤ TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Le maire présente différents devis :

Aire de jeux : Il a été décidé de demander d'autres devis concernant la remise aux normes de l'aire de jeux car le premier devis reçu a été jugé trop élevé.

Réfection muret près du commerce multi-services, côté grande rue : Un devis de 2870 € a été accepté.

Pompe : Un devis de 480€ a été accepté.

➤ DIVERS

Ecole de musique intercommunale : Un concert se tiendra à la salle des fêtes de Corgoloin le mercredi 17 décembre 2025.

Campagne de dératisation : Un devis a été reçu.

Abattages de 2 saules devant le Cabinet Médical : Un devis de 8000 € avait été accepté.

Ces 2 saules seront remplacés par un arbre de 8 m de hauteur.

SICECO : Intervention de Monsieur Philippe Heritier. Nous avons reçu le rapport Clé qui fait part de diverses interventions sur l'éclairage public.

Recensement de la population : 2 personnes ont été recrutées.

ADSL : Fermeture définitive du réseau fibre le 31/01/2029

Intervention de Mr Vincent Rodier : au sujet de la location de Monsieur Daniel Vincenzi, ainsi que sur le bail commercial du magasin multi-services.

Intervention de Mme Patricia Débarbouillé : au sujet de la fermeture de la porte à coté de la salle des fêtes.

Fin de la séance : 20H 30

